



**Moi, mon auto  
c'est une  
communauto**

L'automobile sans tracas  
[www.communauto.com](http://www.communauto.com)

---

**québec**  
418.525.6030

---

**montréal**  
514.499.9997

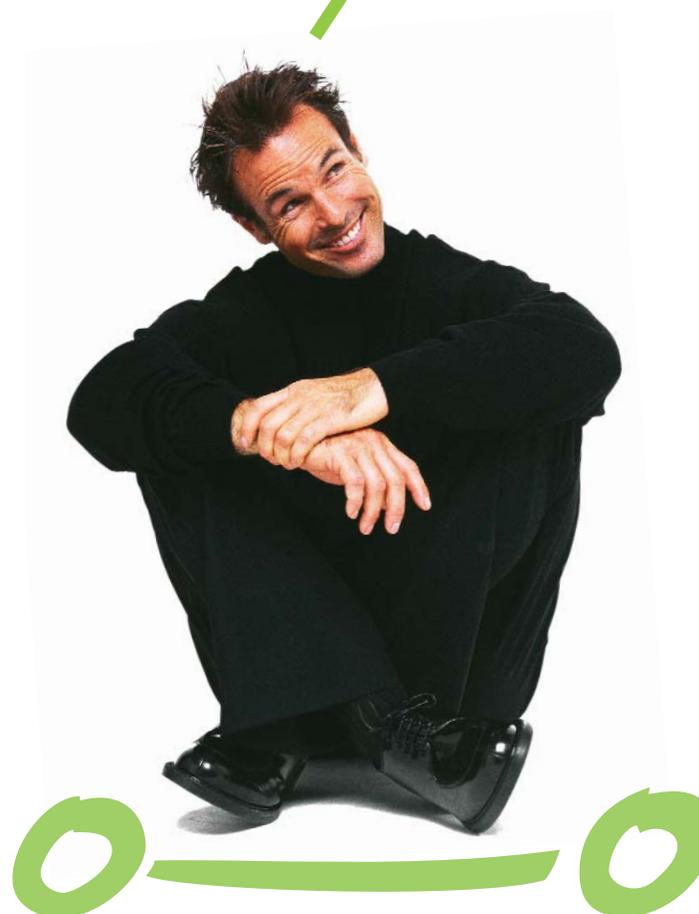
---

**sherbrooke**  
819.563.9191

---

**gatineau**  
819.595.5181

---



FEUILLET EXPLICATIF

**VÉHICULES DISPONIBLES EN LIBRE-SERVICE  
POUR UNE DEMI-HEURE, UNE HEURE OU PLUS LONGTEMPS**

**NOTRE MISSION :**  
vous offrir une  
alternative  
pratique et  
économique à la  
possession d'une  
automobile

... et c'est écologique !

MIS À JOUR LE 4 JANVIER 2008

**Ma communauto :**  
pratique,  
économique,  
sympathique...



## L'automobile sans tracas

En 1994, Communauto a été la première entreprise en Amérique du Nord à offrir une alternative pratique et économique à l'achat d'une automobile en mettant à la disposition de ses usagers des véhicules disponibles en libre-service. En vous abonnant à Communauto, vous profitez d'un accès à un impressionnant parc d'automobiles que vous pouvez louer pour une demi-heure, une heure, une journée ou plus longtemps, selon vos besoins. Situées au cœur de votre quartier, ces voitures sont disponibles sans délai, 24 h / 24, 7 jours sur 7.

## Comment ça fonctionne ?

C'est tout simple...

- 1 Inscrivez-vous auprès de Communauto
- 2 Une fois inscrit, réservez votre automobile par téléphone ou par internet
- 3 Prenez possession du véhicule à la station de votre choix, sans la présence d'un préposé.
- 4 Utilisez la voiture désignée et rapportez-la à l'heure convenue et à l'endroit où vous l'avez prise.
- 5 Payez en fonction du temps et du nombre de kilomètres parcourus : à la fin du mois, une facture détaillée vous est fournie.

Communauto assume tous les frais reliés au fonctionnement normal du service: l'administration, l'achat et le financement des véhicules, l'immatriculation, les assurances, l'entretien routinier, les réparations... **et même l'essence !** Finies les factures surprises du garagiste ! Communauto s'occupe de tout !

## Combien ça coûte ?

Deux choix s'offrent à vous : devenez membre de Communauto et adhérez au forfait A, B ou C ; vous profiterez alors des meilleurs tarifs horaires. Ou bien, inscrivez-vous comme abonné non-membre au forfait *Le Lièvre* \* et évitez de verser le droit d'adhésion remboursable de 500 \$ requis pour devenir membre.

Pour profiter du service, voici en résumé ce que vous devez défrayer :



un droit d'adhésion remboursable de 500 \$ (sauf pour le forfait *Le Lièvre*). Ce montant est entièrement remboursable si vous quittez le service. La durée minimale de l'adhésion est d'un an, après quoi vous pouvez vous désabonner en tout temps au moyen d'un préavis écrit de trois mois.



une cotisation annuelle, non remboursable, dont le montant varie selon le forfait choisi (A, B, C ou *Le Lièvre*).



50 ¢ pour tout appel lié à la réservation d'un véhicule ou à la modification d'une réservation (1<sup>er</sup> en soirée). Aucuns frais ne s'appliquent si vous réservez par internet.



un tarif par kilomètre, dont le montant varie selon le forfait choisi (A, B, C ou *Le Lièvre*).



un tarif à l'heure ou à la journée qui demeure le même quel que soit le forfait choisi si vous adhérez au forfait A, B ou C.

\* Forfait *Le Lièvre* disponible à Québec, Sherbrooke et Gatineau en 2007 et à partir du printemps 2008 dans la région de Montréal.

## Les forfaits

L'adhésion à un forfait est obligatoire. La cotisation annuelle doit être payée chaque année pour avoir droit au service. Une fois versé, ce montant est non remboursable.

**A** Le **forfait A** est prévu pour les personnes ayant fréquemment besoin d'un véhicule et roulant plus de 3500 km par année, au tarif de base de Communauto. Ce forfait vous donne droit au **tarif Travail** : 10 h de location pour 12,80 \$, 40 km inclus.

**B** Le **forfait B** est plus avantageux pour ceux qui prévoient rouler entre 1500 et 3500 km par année au tarif de base de Communauto.

**C** Le **forfait C** s'adresse aux utilisateurs occasionnels, prévoyant rouler moins de 1500 km par année au tarif de base de Communauto.

**Le Lièvre** Le forfait *Le Lièvre* a été spécialement conçu pour ceux qui ne souhaitent pas verser le droit d'adhésion remboursable de 500 \$ et qui prévoient utiliser des véhicules seulement de façon occasionnelle.

Il est possible de modifier son forfait à la hausse en cours d'année.

## Les tarifs de base vs tarifs *Inter-réseau*

De façon générale, les tarifs de base s'appliquent aux courts trajets, par opposition aux tarifs *Inter-réseau* qui sont plus économiques pour les trajets longue distance. Selon la disponibilité, les tarifs *Inter-réseau* vous sont offerts avec les véhicules de *Communauto* ou vous permettent de louer (par notre intermédiaire) un véhicule équivalent chez un locateur participant.

C'est donc à un réseau d'entreprises que cette formule vous donne accès, d'où son appellation.

Comme les tarifs *Inter-réseau* sont accessibles à tous les abonnés, peu importe leur forfait (A, B, C ou *Le Lièvre*), il importe d'en tenir compte dans le choix du forfait le plus avantageux.

Pour déterminer le coût d'un déplacement avec une communauto, il suffit de comparer le prix calculé au moyen de la grille des tarifs de base du forfait choisi (ci-contre) avec le prix du même trajet calculé au tarif *Inter-réseau*. C'est le prix le plus bas obtenu qui vous indiquera le coût de votre trajet.

## Nos tarifs de base

TRAJETS LOCAUX  
ESSENCE ET ASSURANCE INCLUSES

	A	B	C	Le Lièvre
<b>Droit d'adhésion remboursable</b>	500 \$	500 \$	500 \$	0 \$
<b>Cotisation annuelle</b>	350 \$	140 \$	35 \$	35 \$
<b>Prix par km</b>	16 ¢	23 ¢ <sup>1</sup>	29 ¢ <sup>1</sup>	9 ¢
<b>Prix temps</b> <sup>+</sup>	1,55 \$/h 2,05 \$/h	ou 18,60 \$/jr ou 24,60 \$/jr	ou 18,60 \$/jr ou 24,60 \$/jr	6 \$/h ou 50 \$/jr <sup>2</sup>
<b>Accès au tarif Travail</b> 10 h pour 12,80 \$, 40 km inclus	oui	non	non	non

<sup>1</sup> Pour les forfaits B et C, le coût kilométrique diminue à 16 cents et à 19 cents, respectivement, à partir du 101<sup>e</sup> km du trajet.

<sup>2</sup> Il est possible d'économiser sur le tarif journalier en demandant, au moment de réserver, le tarif *Inter-réseau*. Voir ci-après.

## Nos tarifs *Inter-réseau*

LONGUE DISTANCE  
ESSENCE ET ASSURANCE INCLUSES

	temps + essence <sup>3</sup>	km inclus	km extra
<b>Par jour</b> (1 jour = 24 h) <sup>4</sup>	35,50 \$/jr <sup>5</sup>	9 ¢/ km	300 km / 12 ¢/ km
<b>Semaine</b> (7 jours) <sup>4</sup>	222 \$/sem. <sup>5</sup>	9 ¢/ km	2100 km / 12 ¢/ km
<b>Tarifs km illimité</b> (max 5 jours)	40 \$/jr	9 ¢/ km	illimité / —

<sup>3</sup> Correspond à l'« équivalent prix de l'essence » présentement en vigueur : facturé pour tous les kilomètres roulés.

<sup>4</sup> Un supplément de 10 \$ / h s'applique pour chaque heure excédentaire, jusqu'à concurrence du prix journalier.

<sup>5</sup> En haute saison (juillet et août), ces prix augmentent respectivement à 39,95 \$ / jour et à 242 \$ / semaine.

## Réduction de franchise

OPTIONNEL  
Aucune franchise n'est normalement facturée dans le cas d'un accident non responsable.

	abonné individuel coût fixe annuel	abonnement familial coût fixe annuel à ajouter par co-abonné
<b>0 \$ par accident</b>	30 \$/an	+ 30 \$/an
<b>250 \$ par accident</b>	20 \$/an	+ 20 \$/an
<b>500 \$ par accident</b>	0 \$/an	+ 0 \$/an



Nous pouvons vous aider à choisir le forfait le plus approprié

## Le tarif *Travail*

Si vous vous inscrivez au forfait A, vous avez automatiquement droit au tarif *Travail*. Ce tarif vise à rendre notre service plus accessible aux personnes qui ont occasionnellement besoin d'un véhicule pour travailler.

Le tarif *Travail* vous permet d'utiliser un véhicule, du lundi au vendredi, pour un montant forfaitaire de 12,80 \$ par jour (max. 10 h consécutives, 40 km inclus, 32 ¢/km excédentaire).

Les trajets locaux plus longs que 10 heures ou qui restent plus économiques au tarif régulier du forfait A sont facturés à raison de 16 ¢/km, plus le coût pour le temps en vigueur au moment du déplacement.

Une période non comptabilisée entre minuit et 6 h du matin est incluse dans le tarif *Travail*. C'est dire qu'il est possible de prendre un véhicule à 17 h et de le rapporter à 9 h le lendemain matin (soit 16 heures plus tard) et ce, sans frais additionnels.



Conserver un véhicule jusqu'au lendemain sans frais additionnels, c'est possible grâce au tarif *Travail* !

## Les abonnements familiaux

La formule des « abonnements familiaux » permet à tous les membres d'un ménage qui habitent à la même adresse de s'inscrire ensemble, sous un même compte. Dans ce cas, le droit d'adhésion remboursable à verser est de 750 \$, pour l'ensemble des co-abonnés (par exemple, deux adultes, conjoints légaux ou non, de même que l'un ou plusieurs de leurs enfants ou parents qui habitent sous le même toit).

La cotisation annuelle additionnelle qui doit être versée, pour chacun des co-abonnés et ce, peu importe le forfait choisi par la famille, est de 35 \$ seulement. C'est dire que si une famille comptant 3 membres choisit d'adhérer au forfait A, leur facture annuelle totale s'élèvera à 420 \$ plus taxes (350 \$ + 35 \$ + 35 \$) et non pas à 350 \$ x 3. La formule des abonnements familiaux permet donc aux familles de jouir de tarifs kilométriques avantageux à moindre coût. Une facture commune parvient aux co-abonnés à la fin du mois.

*Enfants de moins de 21 ans éligibles au service*

Pour être éligibles au service, les *enfants* de moins de 21 ans doivent habiter à la même adresse que le parent répondant au moment de l'inscription. L'option de réduction de franchise en cas d'accident responsable (voir p. 7) n'est cependant pas disponible pour cette catégorie d'utilisateurs.

## Ma communauto pour mes déplacements d'affaires



Nathalie est travailleuse autonome. Elle utilise régulièrement sa communauto pour visiter des clients autour de la ville ou pour effectuer des voyages d'affaires. Pour circuler dans la région, elle profite du tarif *Travail* qui lui permet d'utiliser sa communauto de 8 h à 18 h pour 12,80 \$, essence et assurance incluses.

Pour ses trajets interurbains, elle profite des tarifs longue distance à partir de 35,50 \$ par jour + 9 ¢ / km pour l'essence (assurance incluse).

## Ma communauto pour mes emplettes



Denise est membre de Communauto depuis des années. Elle utilise sa communauto chaque mardi pour faire des emplettes. Elle effectue ses courses en 2 heures et son trajet habituel est de 10 kilomètres.

Au forfait C, son trajet lui coûte 6 \$.  
Au forfait A, son trajet lui coûterait 4,70 \$.  
Au forfait *Le Lièvre*, son trajet lui coûterait 12,90 \$.

Le tout, essence et assurance incluses !

## Comment s'inscrire

Le service offert par Communauto vous intéresse ?  
Alors rassemblez les documents suivants :

- ▶ deux photocopies de votre permis de conduire  
(une pour nous, une pour le Registre des sinistres, ci-après)
- ▶ un rapport récent (max. 3 mois) de **votre dossier de sinistres automobiles**.  
Pour l'obtenir, imprimez le formulaire disponible en ligne au [www.infoassurance.ca/fr/documents/FCSA\\_demande.pdf](http://www.infoassurance.ca/fr/documents/FCSA_demande.pdf) et postez-le à l'adresse indiquée. Le formulaire doit être accompagné d'une photocopie de votre permis de conduire (gratuit / délai de 10 jours).

Pour obtenir par la poste votre copie du formulaire, vous pouvez composer le :

montréal	514.288.4321
sans frais	1.877.288.4321
site web	<a href="http://www.infoassurance.ca">www.infoassurance.ca</a>

- ▶ un rapport récent (maximum 3 mois) de votre **dossier de conduite**.  
Pour l'obtenir, téléphonez à la Société de l'assurance automobile du Québec - SAAQ (gratuit / délai de 5 jours):

québec	418.643.7620
montréal	514.873.7620
sans frais	1.800.361.7620

ou sur internet : [www.saaq.gouv.qc.ca/saaqcllic/grandpublic/etatdossier/index.html](http://www.saaq.gouv.qc.ca/saaqcllic/grandpublic/etatdossier/index.html)

ou encore, pour l'obtenir sans aucun délai, allez en personne au :

québec	787, boulevard Lebourgneuf 1400, avenue Saint-Jean-Baptiste, bureau 180
montréal	855, boul. Henri-Bourassa Ouest, Montréal 7335, boul. Langelier, C-14, Saint-Léonard 2350, boul. Hymus, Dorval
sherbrooke	2885, boul. de Portland
gatineau	975, boul. St-Joseph, Hull

- ▶ **une photo** de 3 x 3,5 cm (une photo des cabines automatiques suffit)
- ▶ **votre chéquier** (les paiements en argent ne sont pas acceptés lors de l'inscription).

Lorsque vous aurez tout cela en main, prenez rendez-vous avec nous.

Veillez noter qu'au moment de prendre rendez-vous, nous vous demanderons l'autorisation de faire une vérification de crédit. Cette démarche est obligatoire pour pouvoir s'abonner.

Pour être admissible au service vous devez être âgé d'au moins 21 ans et détenir un permis de conduire québécois de classe 5 minimum, valide, à moins de vous inscrire comme co-abonné dans le cadre d'un abonnement familial.



## L'automobile « libre-service » :

### pratique, ...

- Des centaines de véhicules accessibles sans délai, jour et nuit, 7 jours sur 7.
- Accès direct à tous les véhicules, sans la présence d'un préposé.
- Possibilité de réserver un véhicule dans les autres villes où le service est disponible.
- Dégagement de la responsabilité d'avoir à entretenir une voiture.

### économique, ...

- Essence, assurance et entretien compris dans les tarifs.
- Contrairement à la propriété d'un véhicule, prix proportionnel à l'utilisation.
- Économie de l'argent nécessaire à l'achat et au financement d'un véhicule personnel.
- Possibilité de jumeler son inscription à un abonnement au transport en commun à Québec, à Laval et à Gatineau.

### et écologique !

- Réduction du nombre de véhicules en circulation.
- Réduction de l'usage de l'automobile.
- Diminution des nuisances et des émissions polluantes associées à l'automobile.

